

Mise à jour opérationnelle

Date de publication : 8 décembre 2023

Table des matières

- Vidéo: message vidéo de fin d'année de Mark Edington, directeur de la Division de la Gestion des subventions
- Cycle de subvention 7 (CS7) : demandes de financement, établissement des subventions, révisions, rapports transmis par les récipiendaires principaux ; notes de politique mises à jour.
- Dispositif de riposte au COVID-19 (C19RM): message important sur la complémentarité des investissements au titre du CS7 et du C19RM; Directives relatives au C19RM mises à jour.
- **Financement national :** nouveautés relatives au cofinancement et nouvelle approche de financement mixte.

Chères collègues, chers collègues,

Voici la dernière mise à jour opérationnelle de l'année, et tout le personnel du Fonds mondial vous remercie chaleureusement pour vos efforts dans la lutte contre les trois maladies et dans la mise en place et le renforcement des systèmes pour la santé.

Dans cette édition, Mark Edington, directeur de la Division de la Gestion des subventions, revient sur l'année 2023 et se projette en 2024 dans un message vidéo :



Elle contient aussi des mises à jour sur le CS7 concernant les demandes de financement, l'établissement des subventions, les révisions des subventions et les rapports transmis par les récipiendaires principaux, ainsi qu'un message important sur la complémentarité des investissements au titre du C19RM et du CS7. Enfin, nous aborderons le cofinancement et le financement mixte.

Nous vous remercions encore une fois pour votre coopération et nous nous réjouissons de poursuivre notre collaboration l'année prochaine.

Le Fonds mondial

Cycle de subvention 7

Demandes de financement au titre du CS7. Le Fonds mondial remercie tous les candidats pour la qualité des demandes de financement élaborées en 2023 : 70 % des demandes au titre du CS7 sont terminées, ce qui représente environ 90 % de l'allocation. Grâce au travail acharné et à la collaboration au sein du partenariat, 160 subventions devraient être approuvées par le Conseil d'administration d'ici la fin du mois de décembre. Les candidats qui déposeront des demandes de financement en 2024 trouveront des ressources pertinentes sur le site Web du Fonds mondial.

Établissement de la subvention et mise en œuvre dès le jour un. Nous félicitons les portefeuilles qui ont terminé l'étape d'établissement de subvention et sont prêts à mettre en œuvre leur subvention le 1^{er} janvier 2024. Faites-nous part de votre expérience en répondant à l'enquête sur l'établissement de la subvention (Enquête ICN | Enquête récipiendaires principaux). Les candidats qui procéderont à l'établissement de la subvention en 2024 sont invités à se référer à la section Établissement de la subvention du site Web du Fonds mondial.

Révision des subventions. La note de politique opérationnelle et les nouvelles procédures opérationnelles ont été mises à jour et sont entrées en vigueur le 1^{er} décembre 2023. Les documents peuvent être consultés aux sections 2.5 et 2.6 du Manuel des politiques opérationnelles du Fonds mondial. Les mises à jour confèrent davantage de souplesse aux entités de mise en œuvre dans les pays qui révisent la subvention pour l'adapter au contexte et aux besoins locaux, et le processus a été simplifié et amélioré. Les <u>Directives pour l'établissement des budgets des subventions</u> (sections 2.5.2 et 2.5.3) ont également été mises à jour pour refléter les révisions budgétaires.

Les **rapports transmis par les récipiendaires principaux** seront modifiés en 2024 pour réduire les doublons et élargir les fonctionnalités du Portail des partenaires, y compris les contrôles de la qualité des données en ligne. Des séances d'information sont prévues en février ou mars 2024 ; les dates seront publiées sur le site Web du Fonds mondial.

Mécanisme d'achat groupé. La note de politique opérationnelle et les procédures opérationnelles peuvent être consultées aux sections 2.7 et 2.8 du <u>Manuel des politiques opérationnelles</u> du Fonds mondial. Les principales mises à jour comprennent l'obligation de fixer le montant maximal du mécanisme d'achat groupé à un total cumulé sur trois ans après la signature de la subvention, l'élargissement de la définition des coûts non planifiés résultant de retards d'importation et un processus de haut niveau de gestion des incidents destiné à réduire au minimum ces coûts, et la présentation dans les annexes des sousprocessus de gestion des commandes et des exigences relatives au mécanisme d'achat groupé par catégorie de portefeuille.

Dispositif de riposte au COVID-19

Fonds C19RM réaffectés au renforcement des systèmes pour la santé et à la préparation aux pandémies : en complément des investissements au titre du CS7

Dans le contexte de l'évolution de la pandémie de COVID-19, le financement au titre du C19RM offre une occasion unique d'investir dans le renforcement des systèmes pour la santé et la préparation aux pandémies.

Il est crucial que les portefeuilles qui poursuivent la mise en œuvre d'investissements C19RM en 2024 et en 2025 recentrent les subventions sur les cinq domaines stratégiques approuvés par le Conseil d'administration du Fonds mondial (Note d'information sur le dispositif de riposte au COVID-19 English | Español | Français) afin de compléter et d'accroître les investissements au titre du CS7. Ces domaines stratégiques comprennent notamment le renforcement du système de surveillance, des systèmes de laboratoire et des réseaux de diagnostic intégrés, les ressources humaines pour les systèmes de santé et communautaires, l'oxygène médical, les soins et traitements respiratoires et la gestion des déchets médicaux.

Le rôle des instances de coordination nationale (ICN) est de s'engager activement dans la mise en œuvre et le suivi de la bonne exécution de ces investissements. Les ICN doivent en particulier veiller à ce que les financements au titre du C19RM renforcent les systèmes pour la santé nationaux qui ciblent les domaines stratégiques mentionnés ci-dessus, conformément au contexte et aux besoins locaux, et à ce que le bénéfice des interventions en matière de préparation et de riposte aux pandémies soit démontré.

Les investissements dans des systèmes résistants et pérennes pour la santé et la préparation et la riposte aux pandémies sont multipliés par deux en 2024, et les pays devront apporter la preuve que les fonds C19RM servent à augmenter les capacités dans ces domaines et non à combler des lacunes qui n'ont pas été couvertes par l'allocation

du CS7. Nous comptons sur les ICN, les récipiendaires principaux, les sous-récipiendaires et les partenaires pour s'engager afin que la mise en œuvre de ces fonds soit une réussite.

Communication de l'information. Les Directives relatives au C19RM (English) ont été mises à jour et les récipiendaires principaux communiqueront la progression vers la réalisation des objectifs du cadre de performance de la demande de financement C19RM à partir du premier trimestre 2024. Les récipiendaires principaux ne sont pas tenus de transmettre des rapports sur la période de juillet à décembre 2023, même lorsque les objectifs ont été convenus dans le cadre de performance. Des versions actualisées en français et en espagnol seront disponibles sous peu.

Financement national: cofinancement et financement mixte

Cofinancement

Le Fonds mondial félicite les pays qui ont présenté en 2023 des demandes de financement comportant des engagements programmatiques et de <u>cofinancement</u> robustes. Nous invitons les ICN, les récipiendaires principaux et les autres parties prenantes dans les pays à maintenir l'accent sur le suivi et la mise en œuvre de ces engagements. Il est très important que les candidats qui présenteront des propositions en 2024 donnent la priorité aux investissements nationaux. Pour obtenir des informations détaillées sur le renforcement du financement national et du cofinancement, voir la politique en matière de pérennité, de transition et de cofinancement (<u>English</u> | <u>Español</u> | <u>Français</u>) et la Note d'orientation sur la pérennité, la transition et le cofinancement (<u>English</u> | <u>Español</u> | <u>Français</u>).

Financement mixte

De plus en plus de pays envisagent des financements mixtes ou conjoints avec des partenaires. Le Conseil d'administration du Fonds mondial a récemment approuvé une approche mise à jour du financement mixte conçue pour aider le partenariat du Fonds mondial à mieux exploiter ces dispositifs. Dans le cadre du CS7, l'identification et l'optimisation des occasions de renforcer la collaboration avec d'autres partenaires de financement du développement doivent rester en tête des priorités, en particulier dans les pays où des investissements mixtes pourraient permettre d'augmenter l'impact.

Enquête

Votre avis est important. Merci de prendre une minute pour répondre à <u>deux questions</u> sur la mise à jour opérationnelle.			